RCS : NIMES
Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00116
Numéro SIREN : 834 895 112
Nom ou dénomination : VACEC

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2019 sous le numéro de dépôt B2019/010379

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... *NÎMES*

Date : 13/09/2019

1147725

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/010379**
n°de gestion : **2018B00116**
n°SIREN : **834 895 112 RCS Nîmes**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Nîmes certifie avoir procédé le 13/09/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

VACEC - Société à responsabilité limitée
Avenue de la Mayre Lieudit le Quartier 30200 Bagnols-sur-ceze -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

1147725

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF** B 10379

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : Société VACEC — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : AVENUE DE LA MAYRE 30200 BAGNOLS SUR CEZE — Durée de l'exercice précédent* : 0

Numéro SIRET* : 8 3 4 8 9 5 1 1 2 0 0 0 1 1 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122018 Net 3	N-1 00000 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	1 600	AC	320	1 280	
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 455	AG	690	1 765	
	Fonds commercial (1)	AH	129 591	AI		129 591	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	904	AS	178	726	
	Autres immobilisations corporelles	AT	38 847	AU	5 521	33 326	
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF	600	BG		600	
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	173 997	BK	6 709	167 288	
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	121 074	BU		121 074	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	13 815	BY		13 815	
	Autres créances (3)	BZ	63 644	CA		63 644	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	230 305	CG		230 305	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	428 838	CK		428 838	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	602 835	1A	6 709	596 126	

certifié sincère et véritable

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	600	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations		Stocks		Créances		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société VACEC — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)	DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	26 609	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	27 609	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	268 456	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	54 649	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	226 633	
	Dettes fiscales et sociales	DY	17 431	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 348	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	568 517	
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	596 126	

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	342 339	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : Société VACEC — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	621 863	FB		FC	621 863	
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	621 863	FK		FL	621 863	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	819	
	Autres produits (1) (11)					FQ	588	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	623 270	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	546 655	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(121 074)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	659	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	131 578	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 630	
	Salaires et traitements*					FY	19 106	
	Charges sociales (10)					FZ	4 270	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	6 709	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	459	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	589 992	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	33 278	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 749	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 749	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 749)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	31 529	

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : Société VACEC — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	*Produits exceptionnels sur opérations de gestion*	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	224	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	224	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(224)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	4 696	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	623 270	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	596 661	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	26 609	
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	697	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	819	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6		
	obligatoires	A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CHEQUES IMPAYES	224	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société VACEC a été constituée au cours de l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Permanence des méthodes

Il s'agit du premier exercice de la société.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al 4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	1 600	
Total général	1 600	

Sincère et véritable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.
Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.
La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

VACEC
Société à responsabilité limitée à associée unique au capital de 1 000 euros
Siège social : Avenue de la Mayre - Lieudit Le Quartier
30200 BAGNOLS SUR CEZE
834895112 RCS NIMES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 JUIN 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 26 609,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	26 609,00 euros
A la réserve légale	1.409 euros
Solde	25 200,00 euros
A titre de dividende global à l'associée unique Soit 252 euros par part	25 200,00 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 2.409 euros.

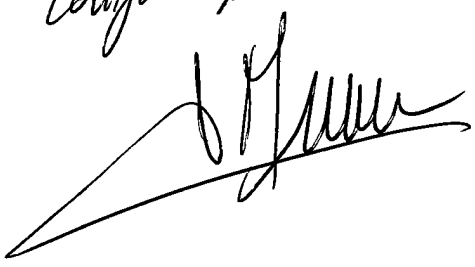
Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 25.200 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2019.

L'associée unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
La Gérance

certifie sincère et véritable



Société **MONTI & ASSOCIES-AVOCATS**
SELARL au capital de 10 000 €
5, rue Prosper Ferradou - 31700 BLAGNAC
480 792 118 RCS TOULOUSE

Tel : *05.34.36.15.44*
Fax *05.62.12.92.85*

COURRIER REÇU LE
02 SEP. 2019
GREFFE
Tribunal de Commerce de Nîmes

Greffe du Tribunal de Commerce
12, Rue Cité Foulc
30000 NIMES

Blagnac, le 30 août 2019

Objet : Société VACEC
Dépôt de comptes
Exercice clos le 31/12/2018

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons sous ce pli, les documents nécessaires à la formalité de dépôt des comptes annuels pour la société citée en objet, savoir :

- La résolution d'affectation du résultat,
- Les 4 premières pages de la liasse fiscale et l'annexe,

Nous joignons deux chèques de 45,73 euros chacun à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce et vous demandons de bien vouloir nous retourner les récépissés de dépôt.

Dans cette attente,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Damien BARBET